



Formation

Jeudi 8 octobre 2009:

**Développement Durable et changement climatique :
Enjeux, défis et moyens d'action**

Vendredi 9 octobre 2009 :

**Pratiques territoriales de développement durable :
Agendas 21 locaux, Plans climat-énergie territoriaux**

Depuis 16 ans, l'association 4D, Dossiers et Débats pour le Développement Durable, présidée par Pierre Radanne, constitue un réseau d'acteurs. Devenu un véritable espace de développement, de réflexion, d'échanges, de valorisation et de diffusion des pratiques en matière de développement durable, ce réseau rassemble des acteurs locaux des politiques territoriales, des décideurs locaux, nationaux et internationaux, des citoyens et des mouvements de la société civile.

L'association vous propose de participer à une formation, le jeudi 8 octobre 2009 et/ou le vendredi 9 octobre 2009, afin de renforcer votre expertise et d'échanger sur le développement durable, le changement climatique, les pratiques territoriales de développement durable et le nouveau projet de civilisation qu'ils proposent.

Jeudi 8 octobre 2009 :

Développement durable et changement climatique : enjeux, défis et moyens d'action
9h30 - 13h00, 14h00 - 17h30

Alors que le concept de développement durable a été défini par la Commission Brundtland, dès 1987, son utilisation dans la société française ne date que de quelques années. La banalisation de son usage aujourd'hui ne constitue nullement la garantie d'une compréhension claire de ce qu'il recouvre, et surtout du processus de développement et des politiques qu'il doit permettre de promouvoir.

Les changements climatiques et leurs impacts sur nos sociétés et nos territoires, sont au cœur de l'actualité. Des grandes conférences internationales jusqu'aux débats de quartiers en passant par le Grenelle, le climat questionne l'avenir commun de l'humanité. Il est devenu un enjeu incontournable des politiques publiques, en France, en Europe et à l'international.

Objectifs :

- Situer le concept de développement durable dans son histoire.
- Appréhender les grands défis qu'affronte l'humanité en ce début de siècle ;
- Comprendre : le changement climatique, l'effet de serre, les scénarii d'évolution ;
- Mesurer les impacts du changement climatique, sur nos ressources, nos activités, nos modes de vie, à l'échelle internationale et sur les territoires ;
- Les stratégies et plans d'actions en faveur du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, aux niveaux international, continental, national et local, et le rôle que doit pouvoir y jouer chacun des acteurs ;
- Les mécanismes psychologiques face à la demande de changement de comportement et les modalités de sortie de l'angoisse.

Ce module est interactif, avec une alternance d'exposés, de périodes d'échanges et d'ateliers en petit groupe. Un temps d'échange final et d'évaluation sera assuré.

Vendredi 9 octobre 2009 :

Pratiques territoriales de développement durable : agendas 21, Plans climat-énergie territoriaux

9h30 - 13h00, 14h00 - 17h30

Les pratiques territoriales de développement durable se sont développées depuis les années 90. En 1992 à Rio, les Etats s'engageaient collectivement dans la mise en place de programmes d'actions locaux pour le 21^{ème} siècle : les agendas 21 locaux.

Depuis, nombre de territoires français ont entrepris la mise en œuvre d'une politique de développement durable à travers un agenda 21 local ou un plan climat territorial. Les collectivités territoriales ont un rôle fondamental à jouer, leurs décisions dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, des transports, leurs choix d'orientation économique, ont une influence significative sur les modes de vie, de production et de consommation. Les lois Grenelle impliquent largement les collectivités territoriales, qui voient leur cadre d'action renouvelé. Elles sont donc amenées, dans les années à venir, à s'engager dans de nouvelles pratiques territoriales de développement durable.

Objectifs :

- Comprendre le contexte d'émergence et de progression des pratiques territoriales de développement durable, agendas 21 locaux et plan climat : historique, dispositifs législatifs et réglementaires, panorama des pratiques, articulation avec les autres politiques.
- Connaître les enjeux, étapes et méthodes de mise en œuvre des démarches territoriales de développement durable ;
- Identifier les facteurs de réussite et les difficultés.
- Apprécier l'enjeu démocratique et les orientations pour y répondre.

Aspects pratiques :

La formation aura lieu à Paris. Le lieu définitif vous sera communiqué dans les meilleurs délais.

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription, par mail ou par voie postale :

Association 4D - Cité européenne des Récollets
150/154, rue du faubourg Saint Martin - 75010 PARIS.
adebouci@association4d.org

Pour toute information, contactez l'association 4D : 01 44 64 74 94 / cbourdel@association4d.org